



Subvention 2026

Agence de voyage
Vista Voyages

Corée du sud Les incontournables

Du 19 au 30 octobre 2026
Vacances scolaires

Le séjour

Embarquez pour un circuit exceptionnel de 12 jours à la découverte des incontournables coréens : palais majestueux de Séoul, villages Hanok classés à l'UNESCO, temples en bord de mer à Busan, champs de thé de Boseong, forêts de bambous et panoramas spectaculaires.

Un programme complet et équilibré mêlant immersion culturelle, rencontres locales, sites emblématiques et temps libres, pour vivre la Corée autrement, au rythme de ses coutumes, de sa gastronomie et de ses paysages d'automne.



Vol au départ de Marseille

Dossier suivi par Sandy

contactvla@cseah.com



CLIQUEZ ICI
Tout le programme et
toutes les informations

Prix/Personne	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an/ matricule)	Prix Sans Subvention CSE
Adulte	2156 € *	1081,27 €	3237,27 €

*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.

Attention, plafond très rapidement atteint, nous consulter pour devis – Tarif enfants et bébés : nous consulter

Le prix comprend :

- Les vols internationaux A/R en compagnie régulière au départ de France
- Les taxes d'aéroport et de sortie : 138.66€ à ce jour (révisables et modifiables)
- Les transferts aller et retour entre l'aéroport et l'hébergement en autocar climatisé,
- Les trajets en autocar climatisé, comme indiqués dans le programme
- Les repas mentionnés au programme
- Les visites comme indiquées dans le programme
- L'hébergement en chambre double ou twin pour 10 nuits avec petits déjeuners continentaux en hôtels 3* & 4*
- La présence d'un guide francophone diplômé d'Etat durant tout le séjour
- Un carnet de voyages connecté nouvelle génération (Application à télécharger)
- L'assurance multirisques AXA CSE de 4,80%

Le prix ne comprend pas :

- Les éventuelles hausses de carburants ou de taxes d'aéroport modifiables par la compagnie aérienne jusqu'à l'émission des billets
- Les visites et excursions non mentionnées au programme
- Les repas non indiqués dans le programme,
- Les pourboires pour le guide et le chauffeur
- Les boissons et dépenses à caractère personnel
- Toute prestation non mentionnée dans le programme
- Tout ce qui ne figure pas dans « Le prix comprend »
- Toutes taxes gouvernementales nouvellement appliquées
- Le supplément single : 630€ (Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé)
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.

Formalités pour les ressortissants français (au 01-02-26)

Se référer aux informations de l'agence (cliquer sur « Tout le programme et toutes les informations » en haut de la page. Vous devez vous tenir informés des formalités jusqu'au jour du départ en consultant régulièrement les sites :

<https://www.pasteur.fr/fr> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Le CSE décline toutes responsabilités en cas de non respect des formalités.

Les autres ressortissants, sous leur seule responsabilité, doivent se rapprocher de leur autorité consulaire.

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- De l'inscription à plus de 30 jours avant le départ : 30 % du forfait de base + coût de l'assurance
- Entre 30 et 21 jours avant le départ : 50% du forfait de base + coût de l'assurance
- Entre 20 et 8 jours avant le départ : 75% du forfait de base + coût de l'assurance
- Moins de 8 jours avant le départ/no show: 100% du forfait de base + coût de l'assurance

Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)

Un groupe de communication sera créé à l'initiative de l'agence de voyage.